

légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
VMC	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis

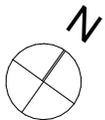
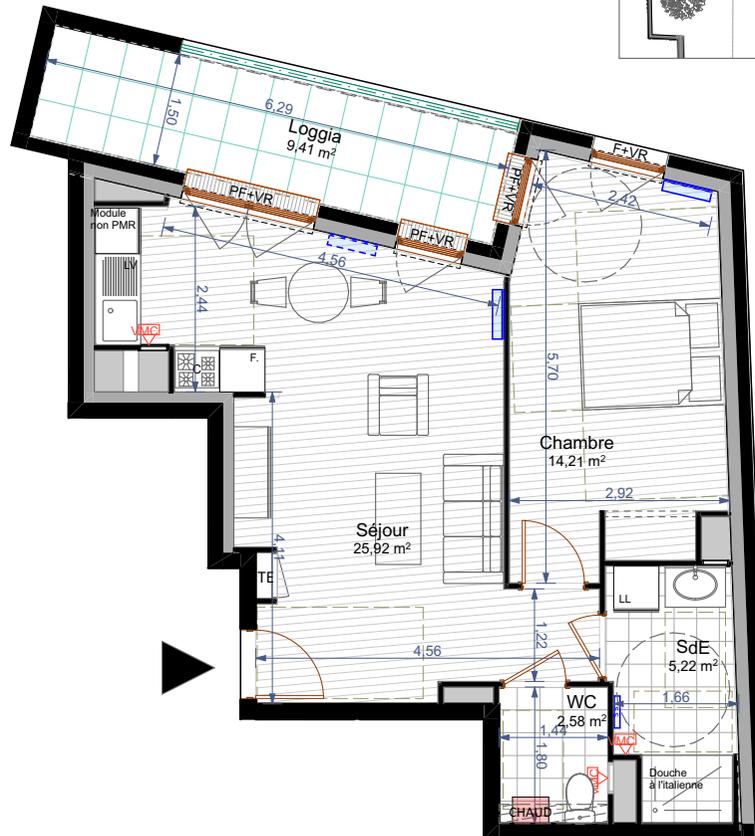


Perspective non contractuelle

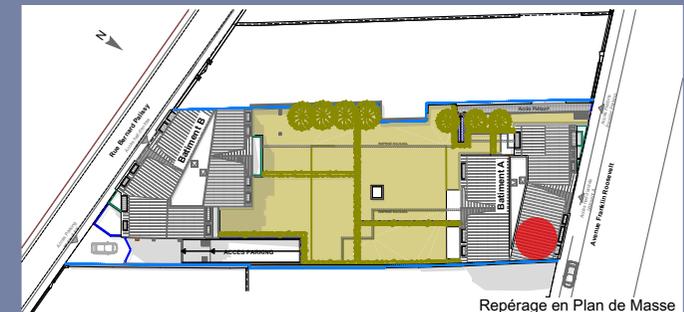
Bât. A - Rez-de-chaussée Logement A001 - T2

TABLEAU DES SURFACES :

Séjour.....	25.92 m ²
Chambre	14.21 m ²
Salle d'Eau.....	5.22 m ²
Sanitaires.....	2.58 m ²
SURFACE HABITABLE :	47.93 m²
Loggia sur rue.....	9.41 m ²



22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse

Nota Bene :

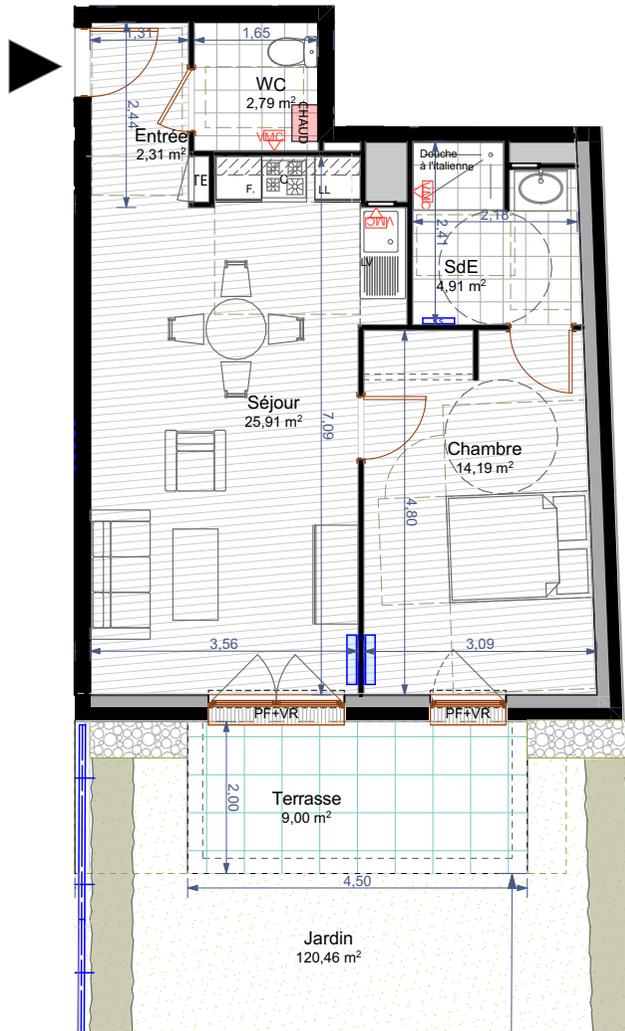
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Couissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
VMC	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis



Perspective non contractuelle

Bât. A - Rez-de-chaussée

Logement A002 - T2

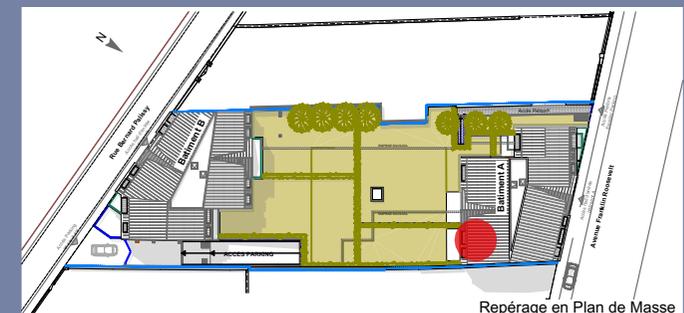
TABLEAU DES SURFACES :

Entrée.....	2.31 m ²
Séjour.....	25.91 m ²
Chambre	14.19 m ²
Salle d'Eau.....	4.91 m ²
Sanitaires.....	2.79 m ²

SURFACE HABITABLE :

Terrasse.....	9.00 m ²
Jardin privatif hors terrasse.....	120.46 m ²

22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse

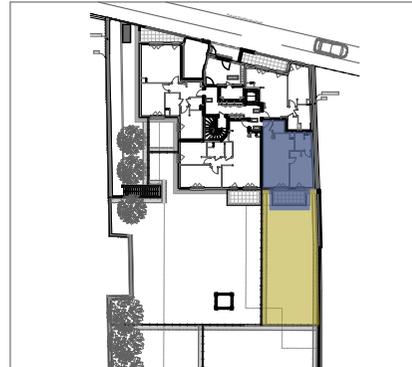
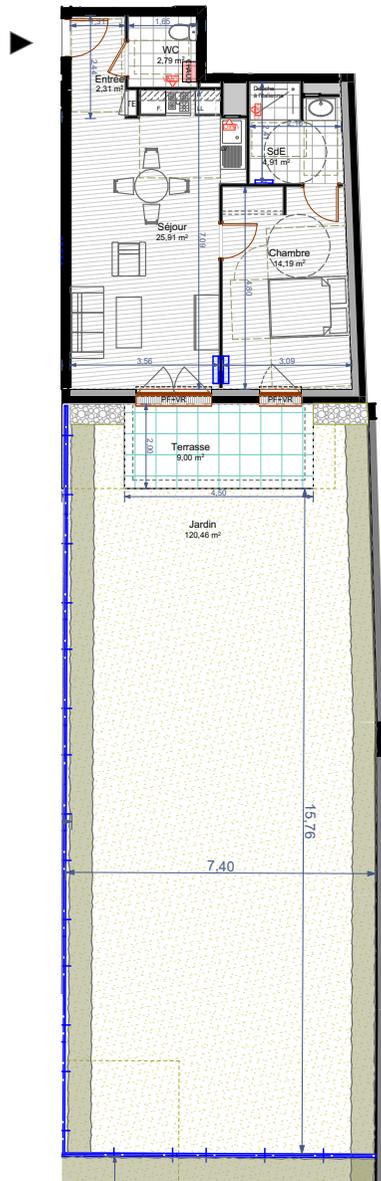
Nota Bene :
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis



Perspective non contractuelle

Bât. A - Rez-de-chaussée Logement A002 - T2

Plan avec Jardin

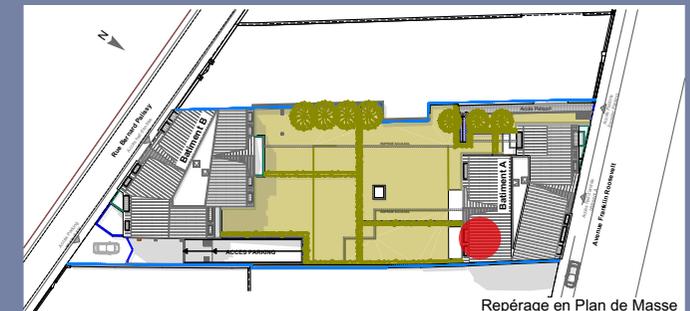
TABLEAU DES SURFACES :

Entrée.....	2.31 m ²
Séjour.....	25.91 m ²
Chambre	14.19 m ²
Salle d'Eau.....	4.91 m ²
Sanitaires.....	2.79 m ²

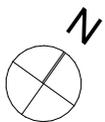
SURFACE HABITABLE : 50.11 m²

Terrasse.....	9.00 m ²
Jardin privatif hors terrasse.....	120.46 m ²

22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse



Nota Bene :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis

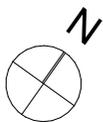
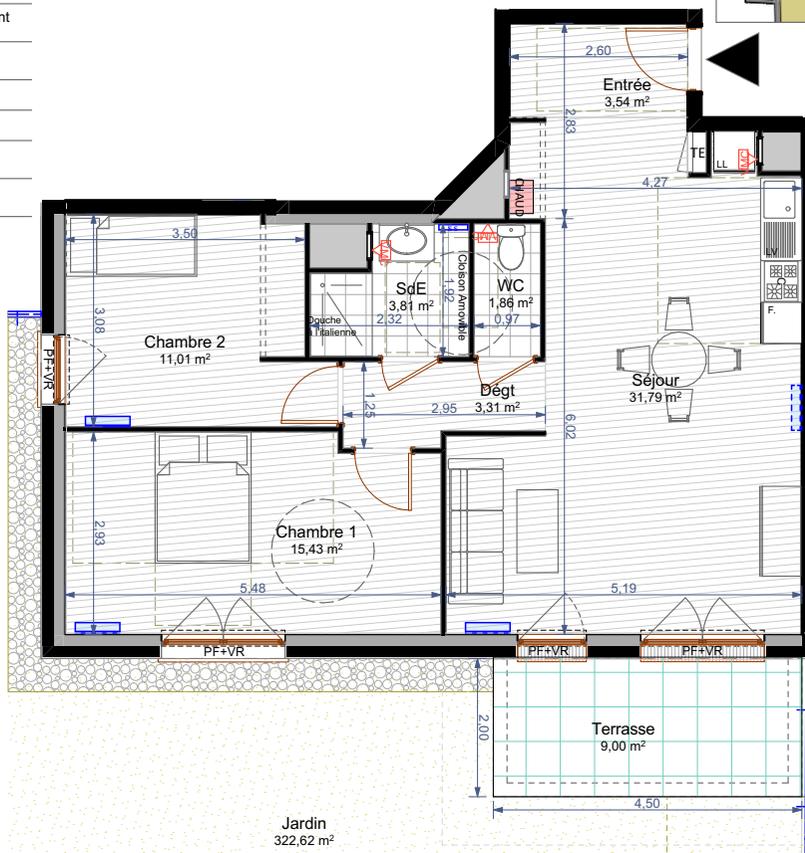


Perspective non contractuelle

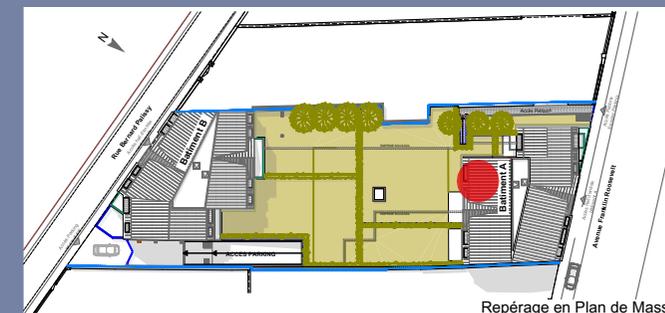
Bât. A - Rez-de-chaussée Logement A003 - T3

TABLEAU DES SURFACES :

Entrée.....	3.54 m ²
Séjour.....	31.79 m ²
Chambre 1.....	15.43 m ²
Chambre 2.....	11.01 m ²
Dégagement.....	3.31 m ²
Salle d'Eau.....	3.81 m ²
Sanitaires.....	1.86 m ²
SURFACE HABITABLE :	70.75 m²
Terrasse.....	9.00 m ²
Jardin privatif hors terrasse.....	322.62 m ²



22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse

Nota Bene :

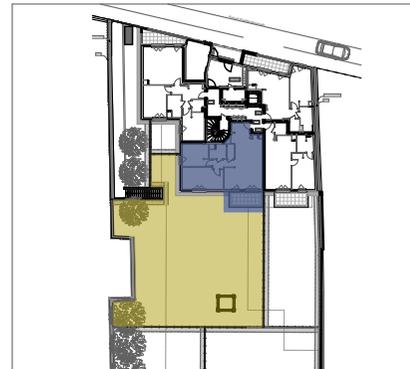
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis



Perspective non contractuelle

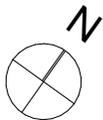
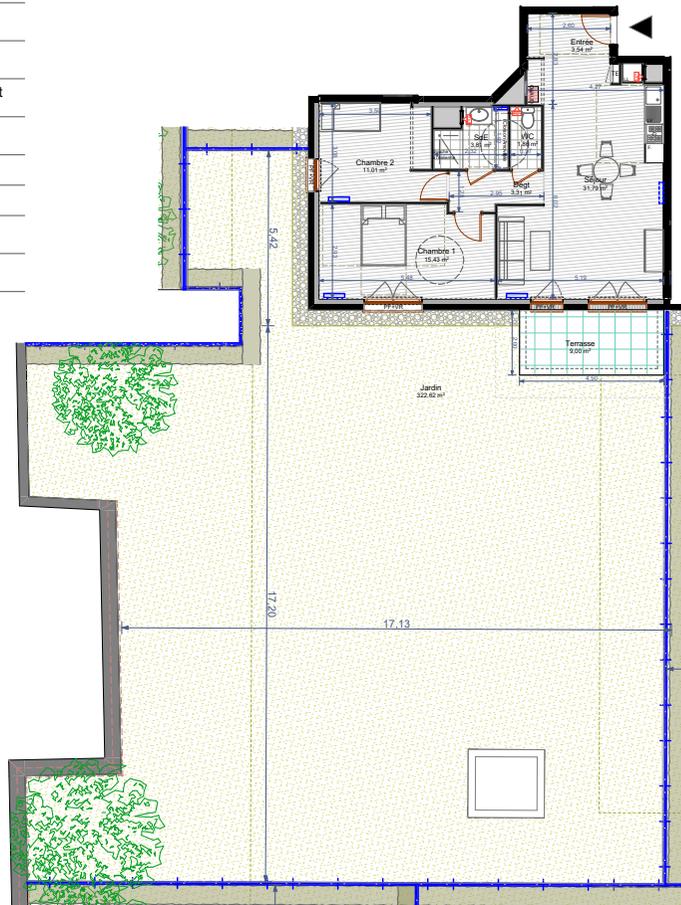
Bât. A - Rez-de-chaussée Logement A003 - T3

Plan avec Jardin

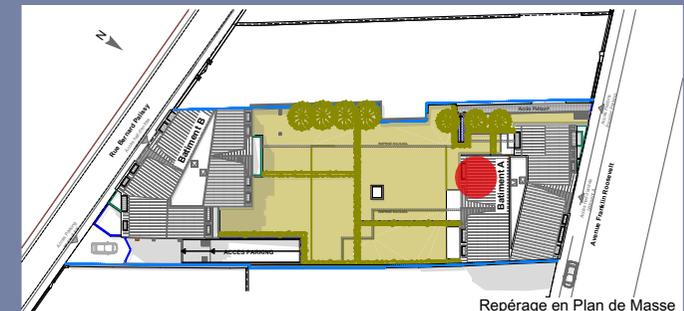
TABLEAU DES SURFACES :

Entrée.....	3.54 m ²
Séjour.....	31.79 m ²
Chambre 1.....	15.43 m ²
Chambre 2.....	11.01 m ²
Dégagement.....	3.31 m ²
Salle d'Eau.....	3.81 m ²
Sanitaires.....	1.86 m ²
SURFACE HABITABLE :	70.75 m²

Terrasse.....	9.00 m ²
Jardin privatif hors terrasse.....	322.62 m ²



22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse

Nota Bene :

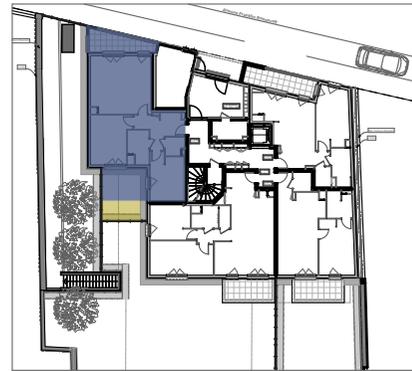
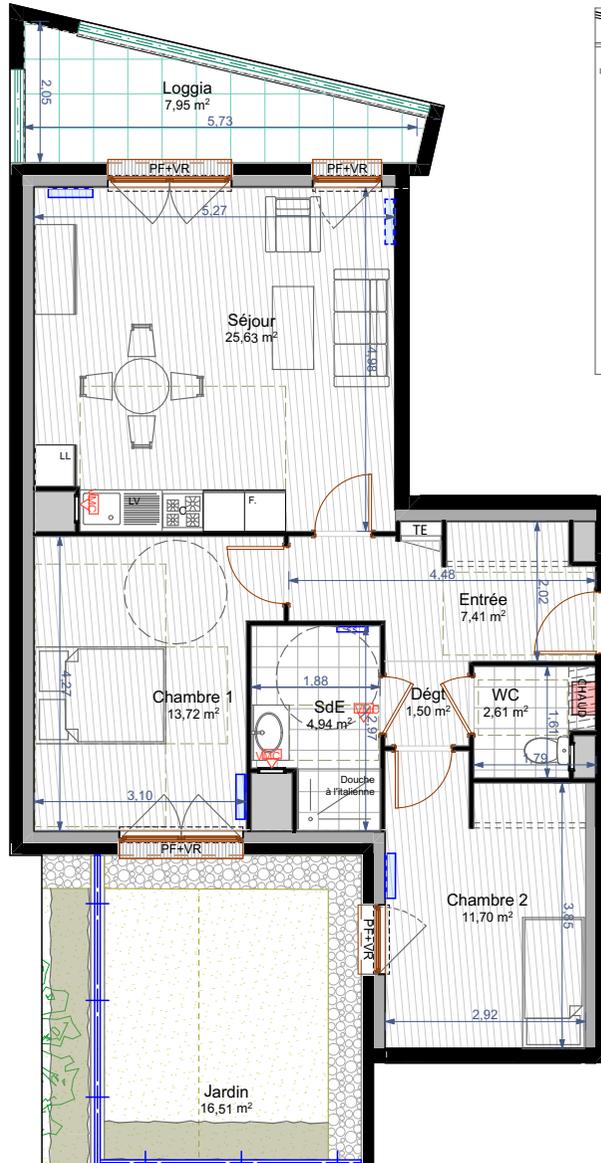
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
VMC	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis



Perspective non contractuelle

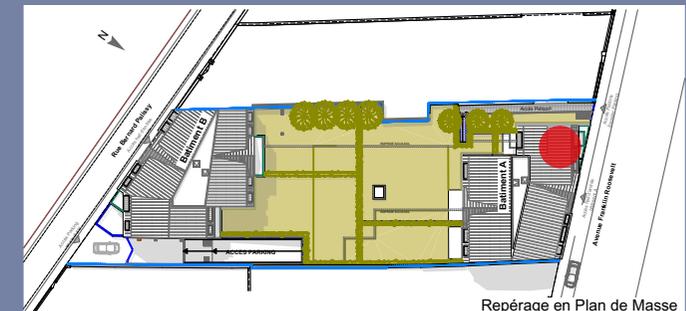
Bât. A - Rez-de-chaussée

Logement A004 - T3

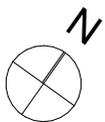
TABLEAU DES SURFACES :

Entrée.....	7.41 m ²
Séjour.....	25.63 m ²
Chambre 1.....	13.72 m ²
Chambre 2.....	11.70 m ²
Dégagement.....	1.50 m ²
Salle d'Eau.....	4.94 m ²
Sanitaires.....	2.61 m ²
SURFACE HABITABLE :	67.51 m²
Loggia sur rue	7.95 m ²
Jardin privatif	16.51 m ²

22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse



Nota Bene :

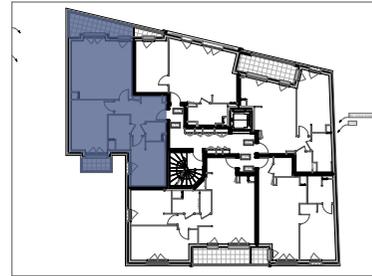
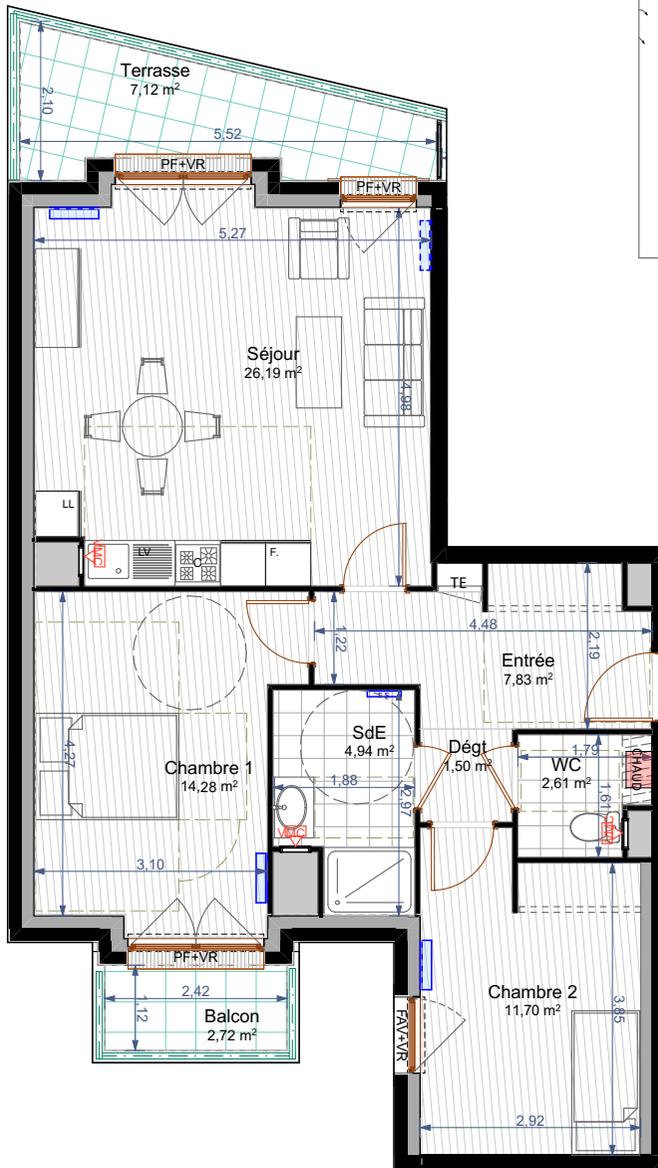
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
VMC	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis



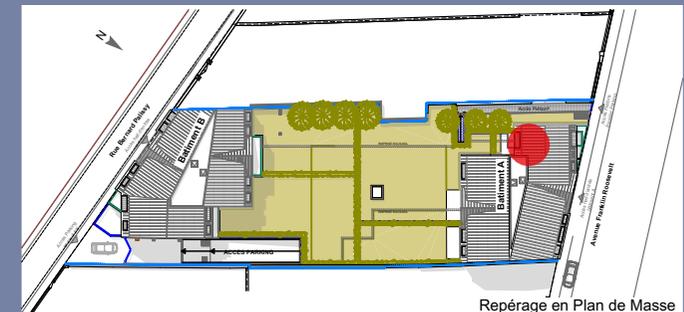
Perspective non contractuelle

Bât. A - Premier Etage Logement A101 - T3

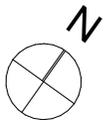
TABLEAU DES SURFACES :

Entrée.....	7.83 m ²
Séjour.....	26.19 m ²
Chambre 1.....	14.28 m ²
Chambre 2.....	11.70 m ²
Dégagement.....	1.50 m ²
Salle d'Eau.....	4.94 m ²
Sanitaires.....	2.61 m ²
SURFACE HABITABLE :	69.05 m²
Terrasse.....	7.12 m ²
Balcon.....	2.72 m ²

22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse



Nota Bene :

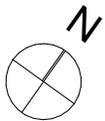
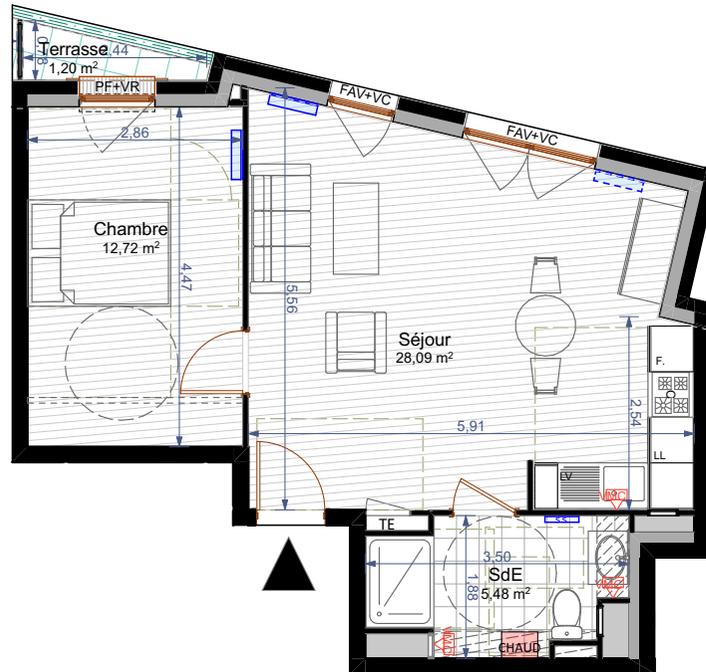
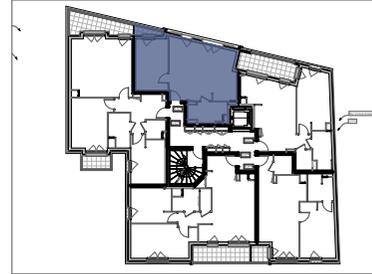
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
VMC	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis



Nota Bene :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



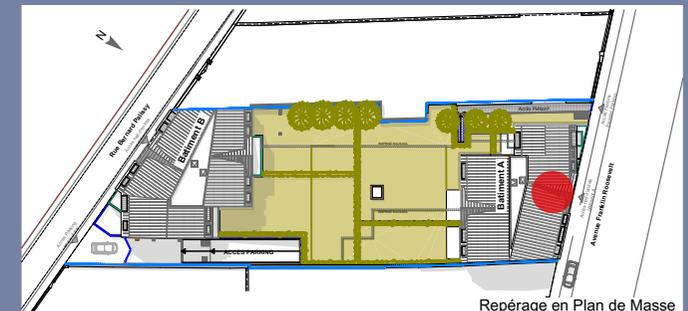
Perspective non contractuelle

Bât. A - Premier Etage Logement A102 - T2

TABLEAU DES SURFACES :

Séjour.....	28.09 m ²
Chambre	12.72 m ²
Salle d'Eau.....	5.48 m ²
SURFACE HABITABLE :	46.29 m²
Terrasse.....	1.20 m ²

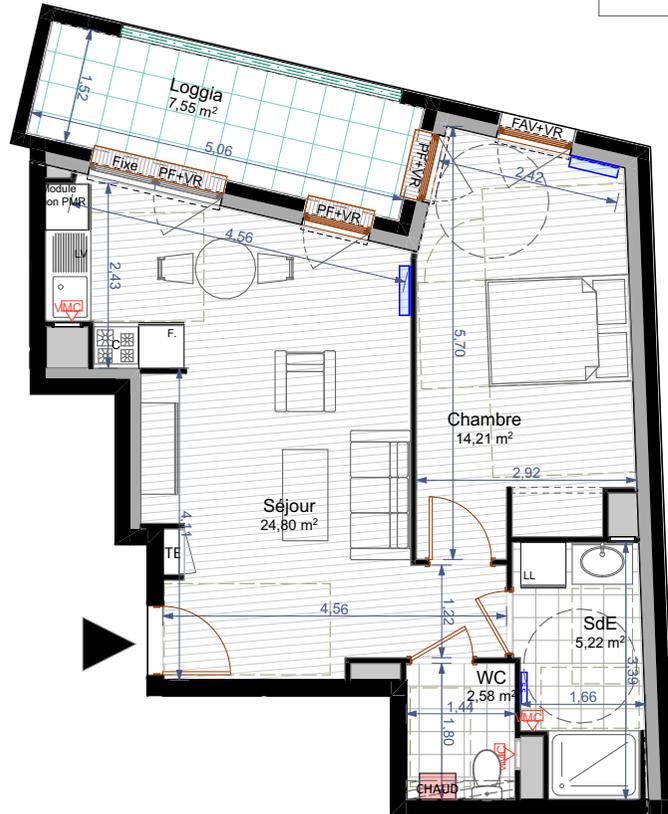
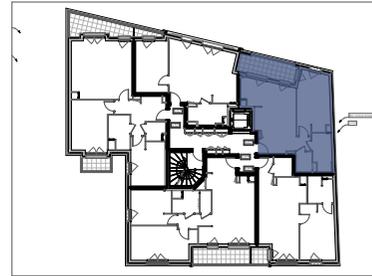
22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse

légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
VMC	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis



Nota Bene :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



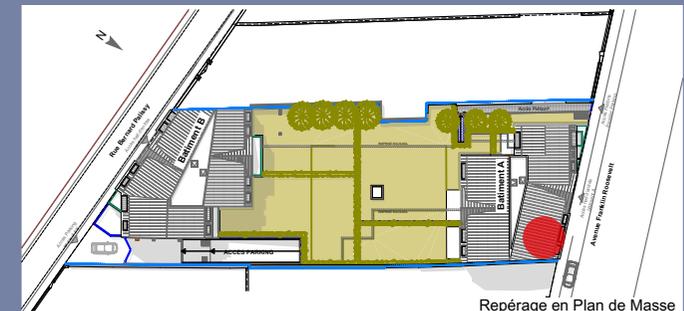
Perspective non contractuelle

Bât. A - Premier Etage Logement A103 - T2

TABLEAU DES SURFACES :

Séjour.....	24.80 m ²
Chambre	14.21 m ²
Salle d'Eau.....	5.22 m ²
Sanitaires.....	2.58 m ²
SURFACE HABITABLE :	46.81 m²
Loggia sur rue.....	7.55 m ²

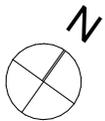
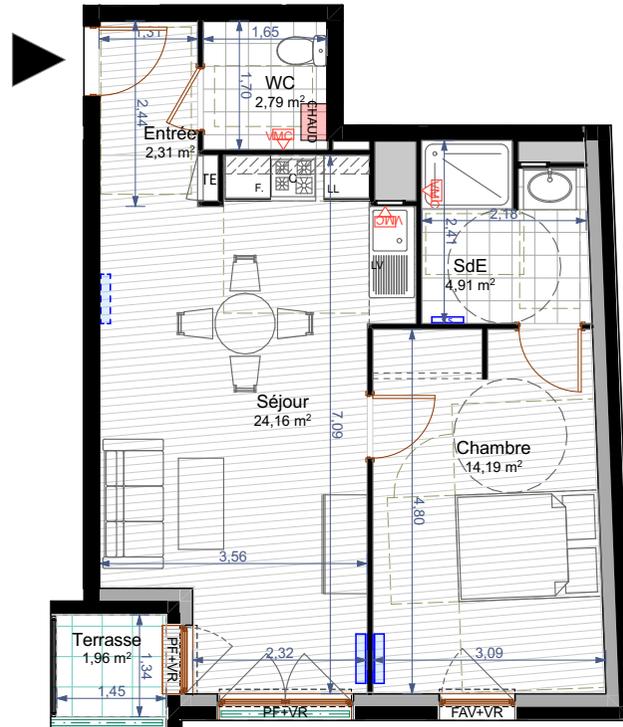
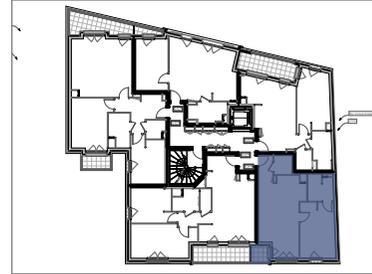
22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse

légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
VMC	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis



Nota Bene :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



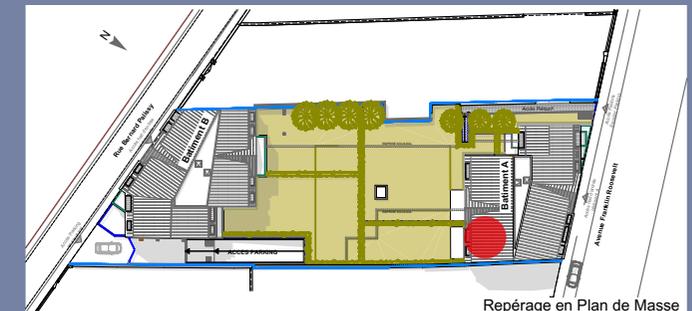
Perspective non contractuelle

Bât. A - Première Etage Logement A104 - T2

TABLEAU DES SURFACES :

Entrée.....	2.31 m ²
Séjour.....	24.16 m ²
Chambre	14.19 m ²
Salle d'Eau.....	4.91 m ²
Sanitaires.....	2.79 m ²
SURFACE HABITABLE :	48.36 m²
Terrasse.....	1.96 m ²

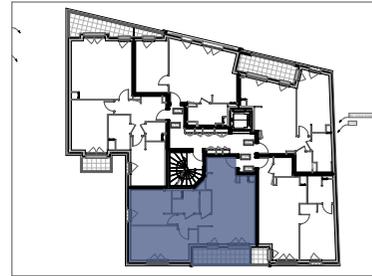
22 Mars 2023



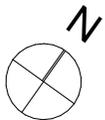
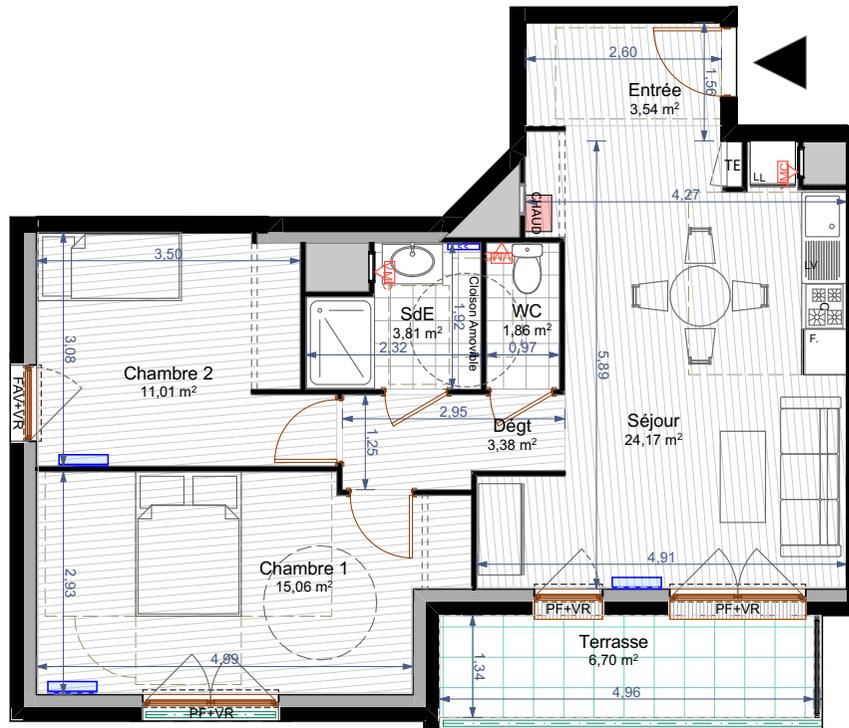
Repérage en Plan de Masse

légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis



Perspective non contractuelle



Nota Bene :
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :

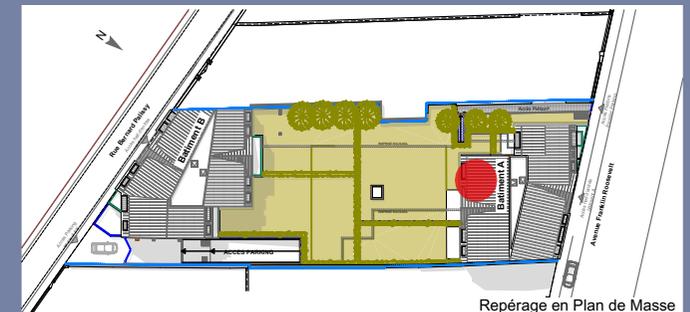


Bât. A - Premier Etage Logement A105 - T3

TABLEAU DES SURFACES :

Entrée.....	3.54 m ²
Séjour.....	24.17 m ²
Chambre 1.....	15.06 m ²
Chambre 2.....	11.01 m ²
Dégagement.....	3.38 m ²
Salle d'Eau.....	3.81 m ²
Sanitaires.....	1.86 m ²
SURFACE HABITABLE :	62.81 m²
Terrasse.....	6.70 m ²

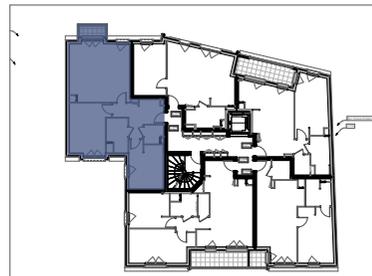
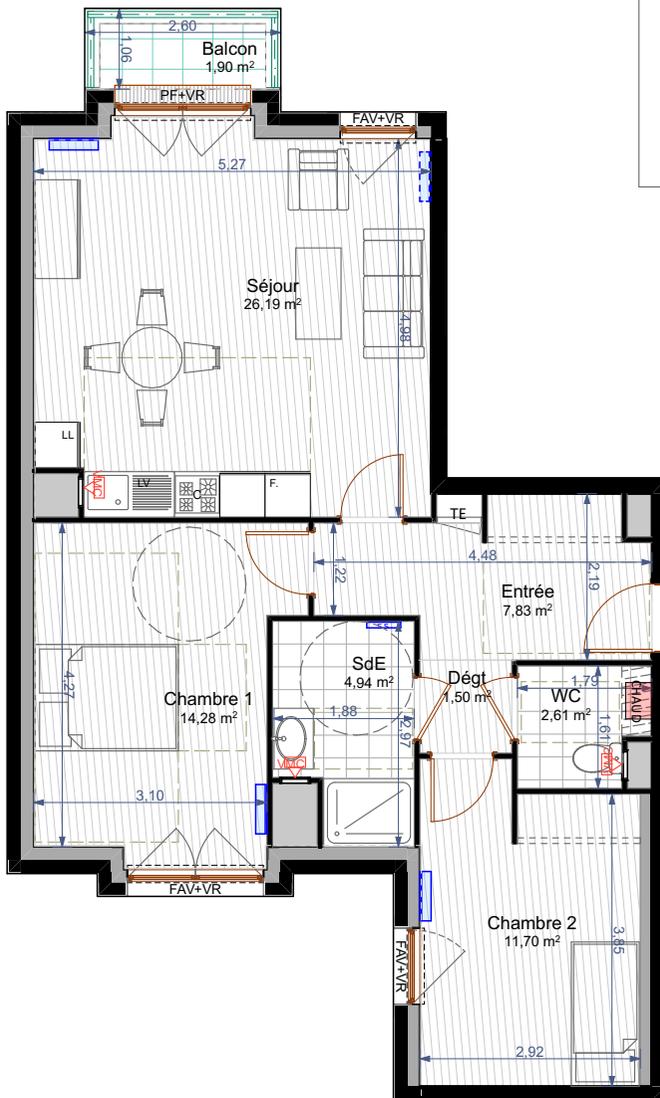
22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse

légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
VMC	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis



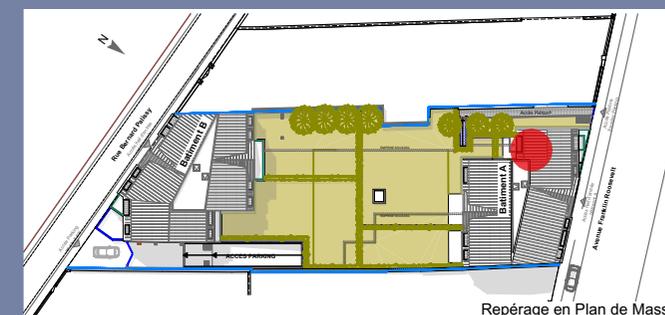
Perspective non contractuelle

Bât. A - Deuxième Etage Logement A201 - T3

TABLEAU DES SURFACES :

Entrée.....	7.83 m ²
Séjour.....	26.19 m ²
Chambre 1.....	14.28 m ²
Chambre 2.....	11.70 m ²
Dégagement.....	1.50 m ²
Salle d'Eau.....	4.94 m ²
Sanitaires.....	2.61 m ²
SURFACE HABITABLE :	69.05 m²
Balcon.....	1.90 m ²

22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse



Nota Bene :

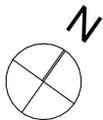
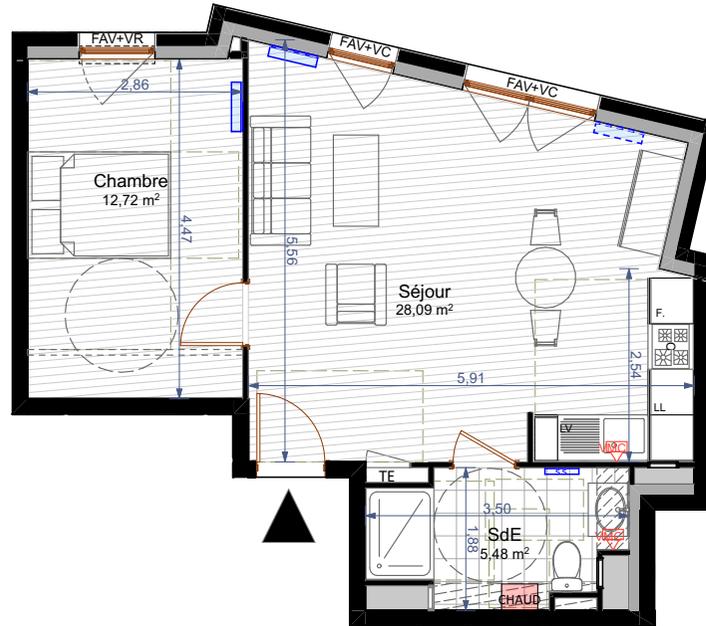
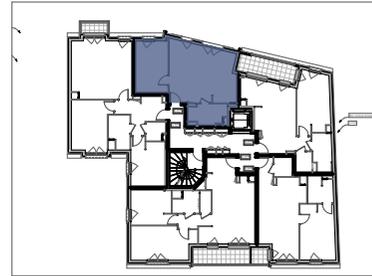
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
VMC	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis



Nota Bene :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



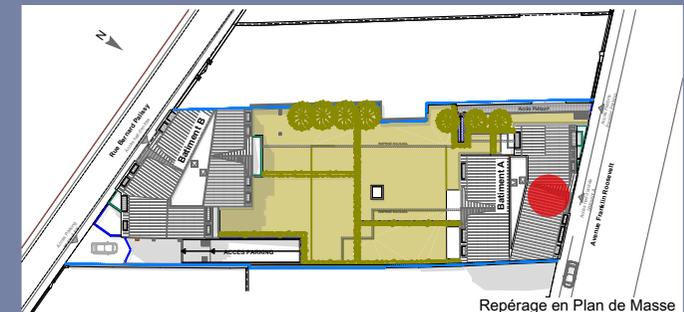
Perspective non contractuelle

Bât. A - Deuxième Etage Logement A202 - T2

TABLEAU DES SURFACES :

Séjour.....	28.09 m ²
Chambre	12.72 m ²
Salle d'Eau.....	5.48 m ²
SURFACE HABITABLE :	46.29 m²

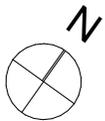
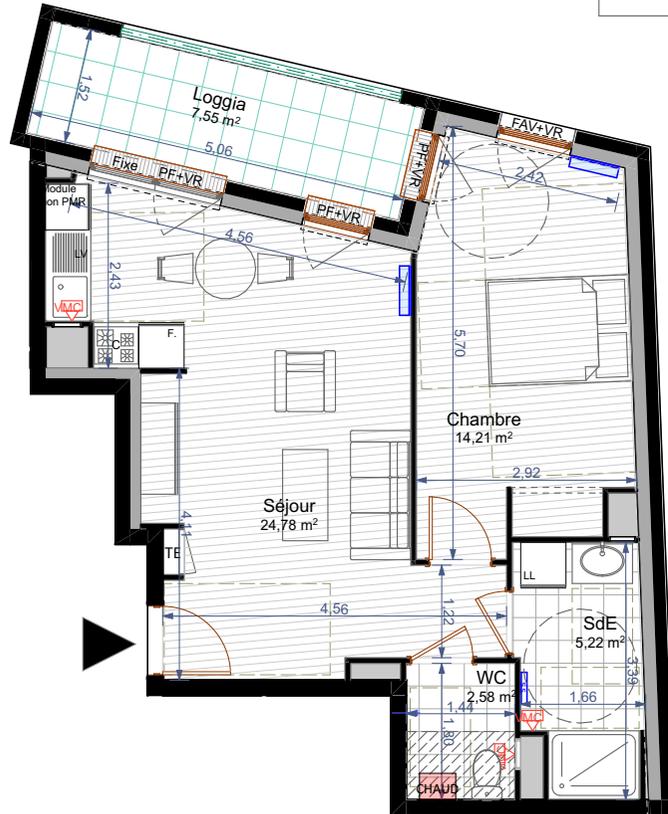
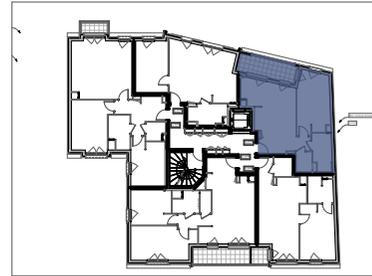
22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse

légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
VMC	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis



Nota Bene :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



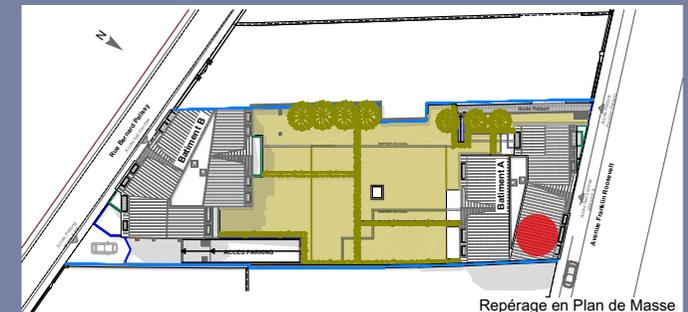
Perspective non contractuelle

Bât. A - Deuxième Etage Logement A203 - T2

TABLEAU DES SURFACES :

Séjour.....	24.78 m ²
Chambre	14.21 m ²
Salle d'Eau.....	5.22 m ²
Sanitaires.....	2.58 m ²
SURFACE HABITABLE :	46.79 m²
Loggia sur rue.....	7.55 m ²

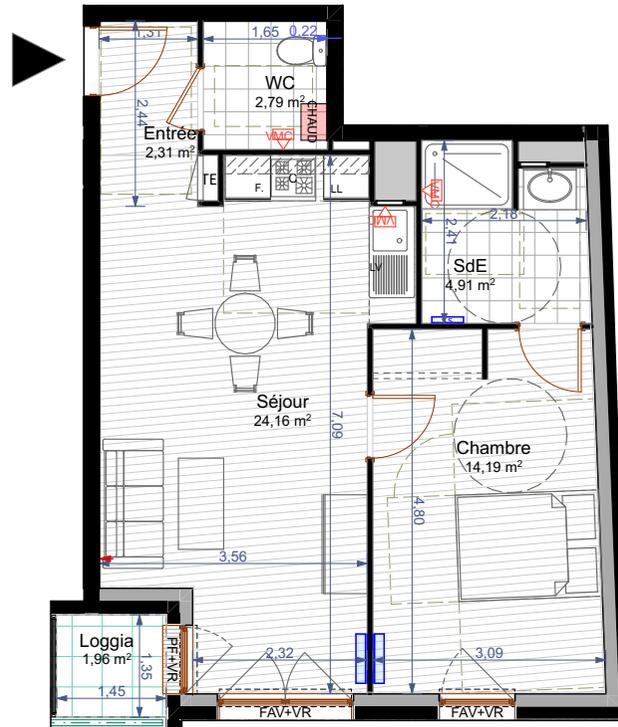
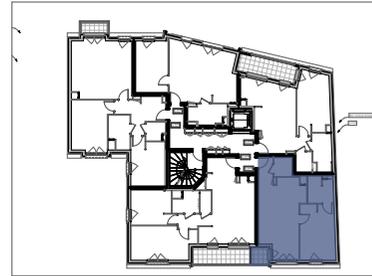
22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse

légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
VMC	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis



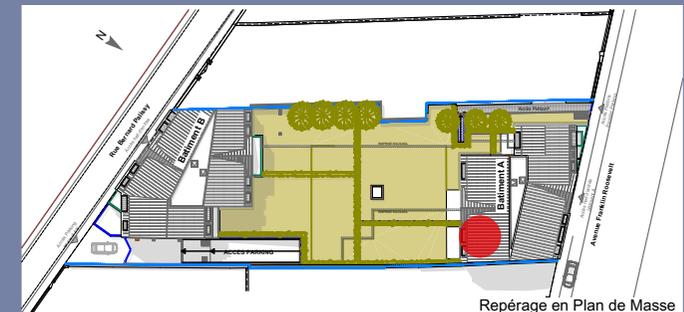
Perspective non contractuelle

Bât. A - Deuxième Etage Logement A204 - T2

TABLEAU DES SURFACES :

Entrée.....	2.31 m ²
Séjour.....	24.16 m ²
Chambre	14.19 m ²
Salle d'Eau.....	4.91 m ²
Sanitaires.....	2.79 m ²
SURFACE HABITABLE :	48.36 m²
Balcon.....	1.96 m ²

22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse

Nota Bene :

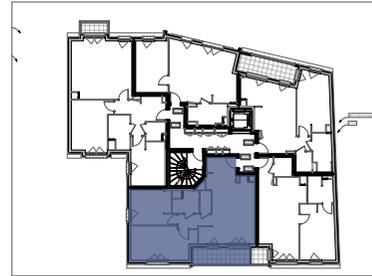
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
VMC	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis

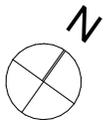
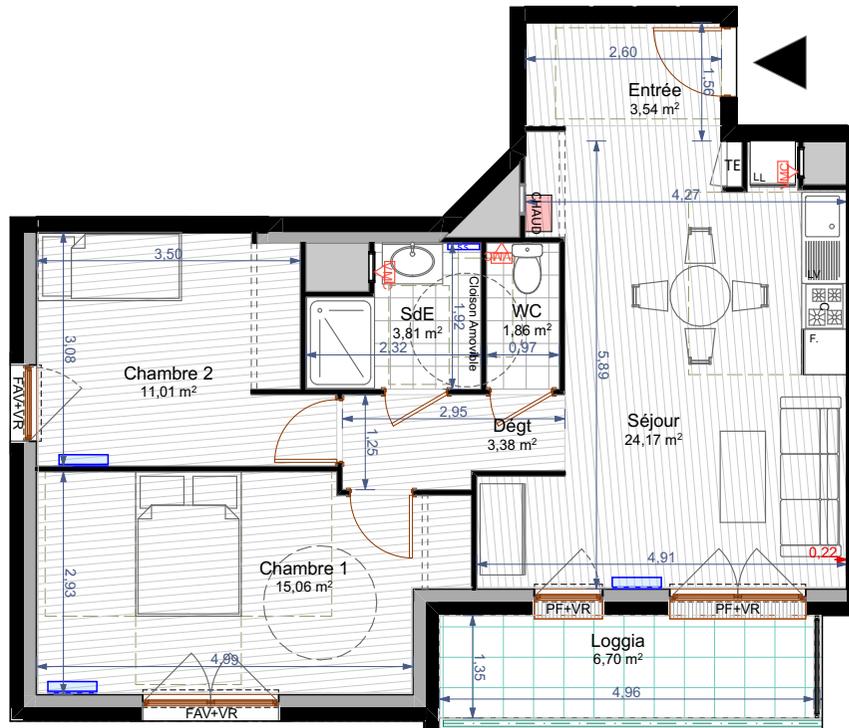


Perspective non contractuelle

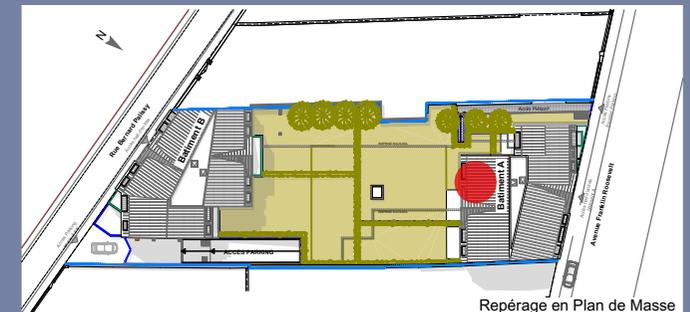
Bât. A - Deuxième Etage Logement A205 - T3

TABLEAU DES SURFACES :

Entrée.....	3.54 m ²
Séjour.....	24.17 m ²
Chambre 1.....	15.06 m ²
Chambre 2.....	11.01 m ²
Dégagement.....	3.38 m ²
Salle d'Eau.....	3.81 m ²
Sanitaires.....	1.86 m ²
SURFACE HABITABLE :	62.83 m²
Loggia.....	6.70 m ²



22 Mars 2023



Nota Bene :

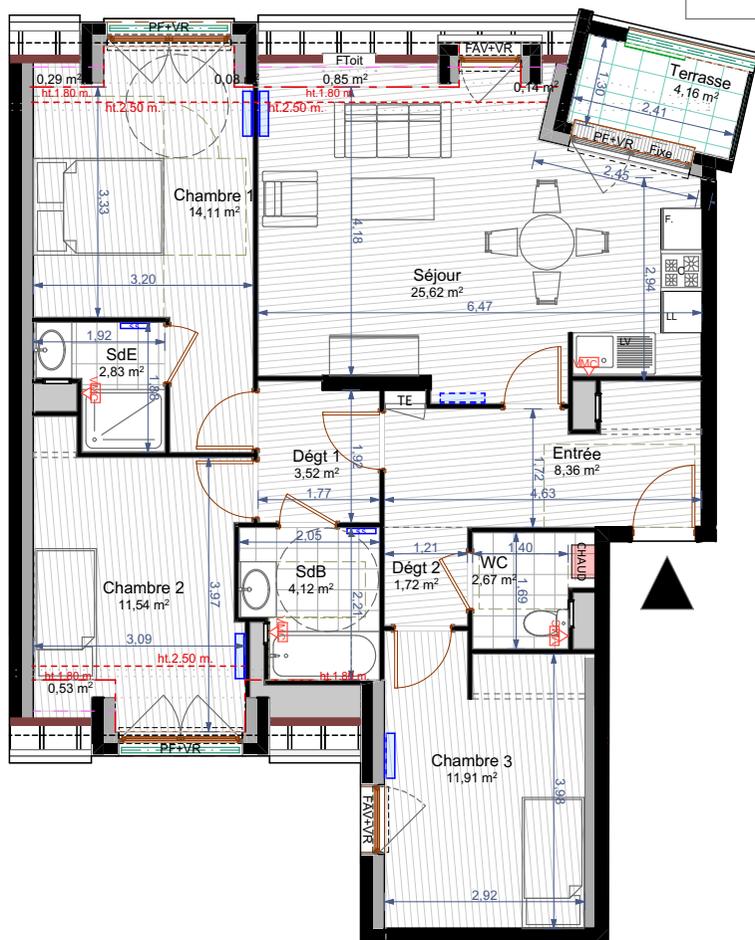
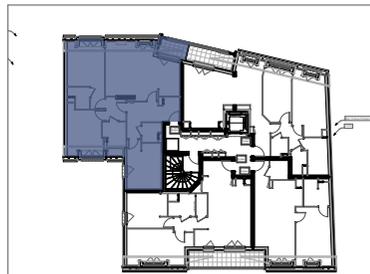
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
FToit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
VMC	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis



Nota Bene :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



Perspective non contractuelle

Bât. A - Comble Logement A301 - T4

TABLEAU DES SURFACES :

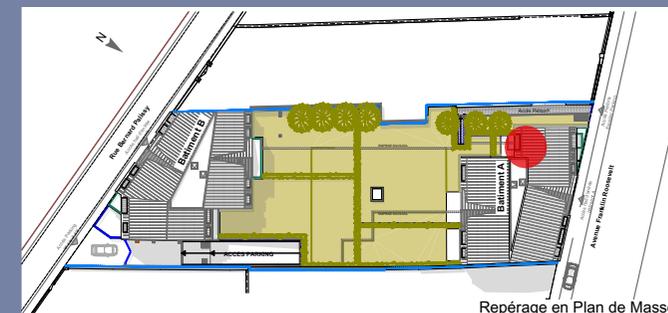
Entrée.....	8.36 m ²	8.36 m ²
Séjour.....	25.62 m ²	26.61 m ²
Chambre 1.....	14.11 m ²	14.48 m ²
Chambre 2.....	11.54 m ²	12.07 m ²
Chambre 3.....	11.91 m ²	11.91 m ²
Dégagement 1.....	3.52 m ²	3.52 m ²
Dégagement 2.....	1.72 m ²	1.72 m ²
Salle de Bains.....	4.12 m ²	4.12 m ²
Salle d'Eau.....	2.83 m ²	2.83 m ²
Sanitaires.....	2.67 m ²	2.67 m ²

SURFACE HABITABLE : 86.40 m²

SURFACE AU SOL : 88.29 m²

Terrasse..... 4.16 m²

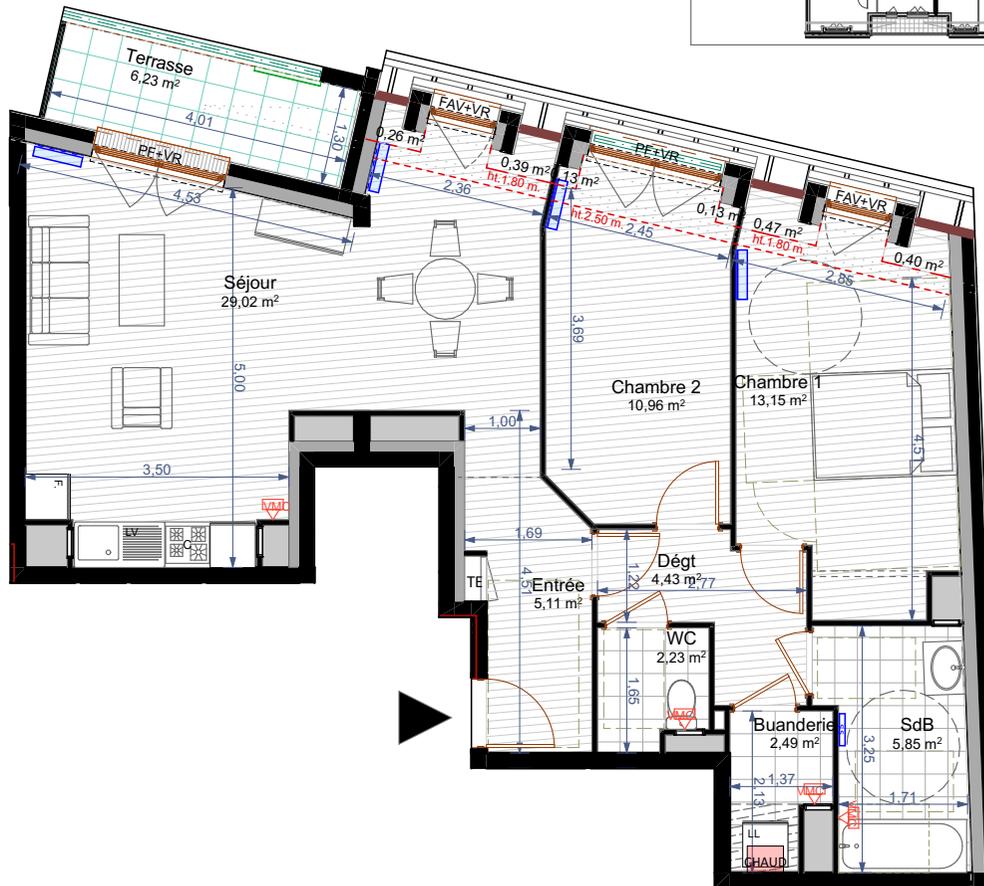
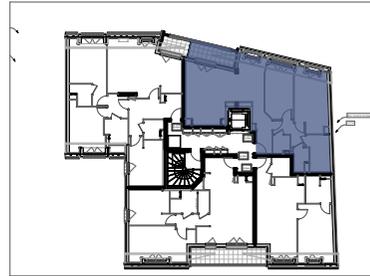
22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse

légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
VMC	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis



Nota Bene :
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives.
Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



Perspective non contractuelle

Bât. A - Comble Logement A302 - T3

TABLEAU DES SURFACES :

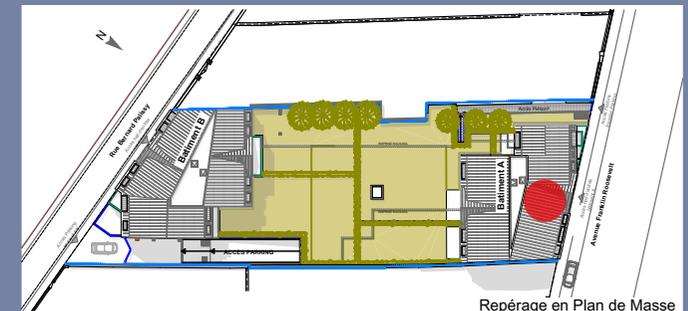
Entrée.....	5.11 m ²	5.11 m ²
Séjour.....	29.02 m ²	29.67 m ²
Chambre 1.....	13.15 m ²	14.02 m ²
Chambre 2.....	10.96 m ²	11.22 m ²
Dégagement	4.43 m ²	4.43 m ²
Salle de Bains.....	5.85 m ²	5.85 m ²
Sanitaires.....	2.23 m ²	2.23 m ²
Buanderie / Rgt.....	2.49 m ²	2.49 m ²

SURFACE HABITABLE : 73.24 m²

SURFACE AU SOL : 75.02 m²

Terrasse..... 6.23 m²

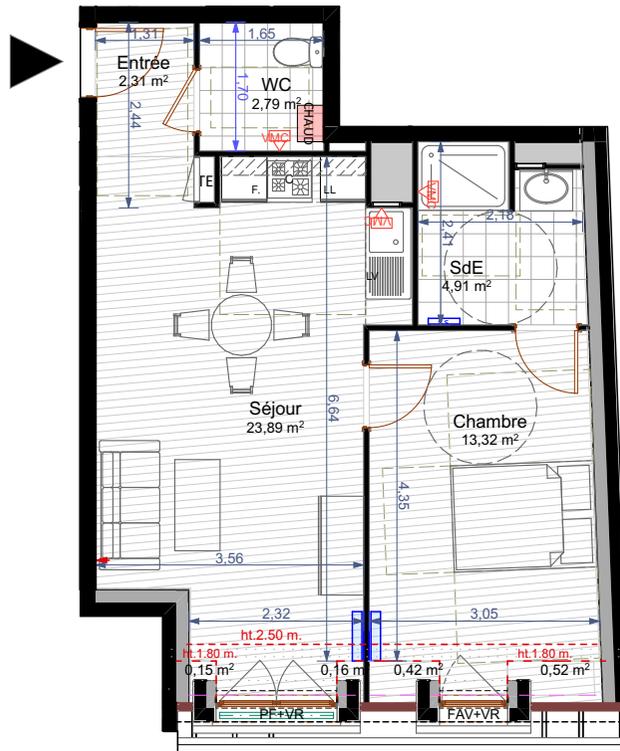
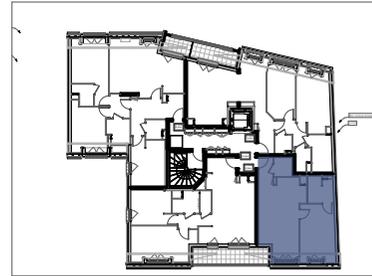
22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse

légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
VMC	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis



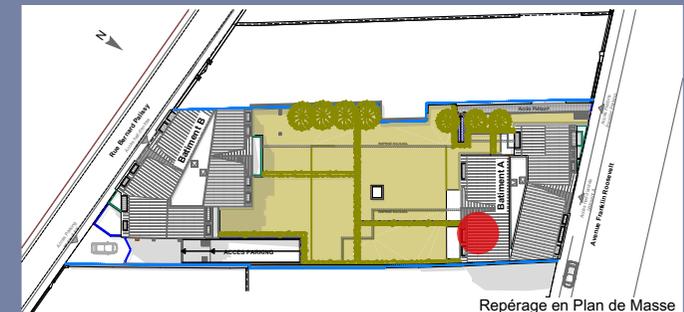
Perspective non contractuelle

Bât. A - Comble Logement A303 - T2

TABLEAU DES SURFACES :

Entrée.....	2.31 m ²	2.31 m ²
Séjour.....	23.89 m ²	24.20 m ²
Chambre	13.32 m ²	14.26 m ²
Salle d'Eau.....	4.91 m ²	4.91 m ²
Sanitaires.....	2.79 m ²	2.79 m ²
SURFACE HABITABLE :	47.22 m²	
SURFACE AU SOL :		48.47 m²

22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse



Nota Bene :

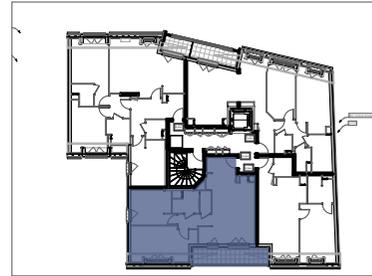
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :



légende

PF	Porte-Fenêtre
F	Fenêtre sur Allège Pleine
FAV	Fenêtre + Allège Vitrée fixe
Ftoit	Fenêtre de Toit
VR	Volet Roulant
VC	Volet Coulissant
TE	Tableau Électrique
CHAUD	Chaudière
LL	attentes Lave Linge
LV	attentes Lave Vaisselle
F	emplacement Frigo
C	emplacement Cuisson
	Bouche d'Extraction
	Sèche Serviette
	Radiateur
	2ème Radiateur suivant étude thermique
	Faux-Plafond
	Pare-Vue
	Garde-Corps
	Clôture Jardin + Haie
	Caillebotis

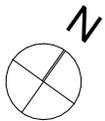
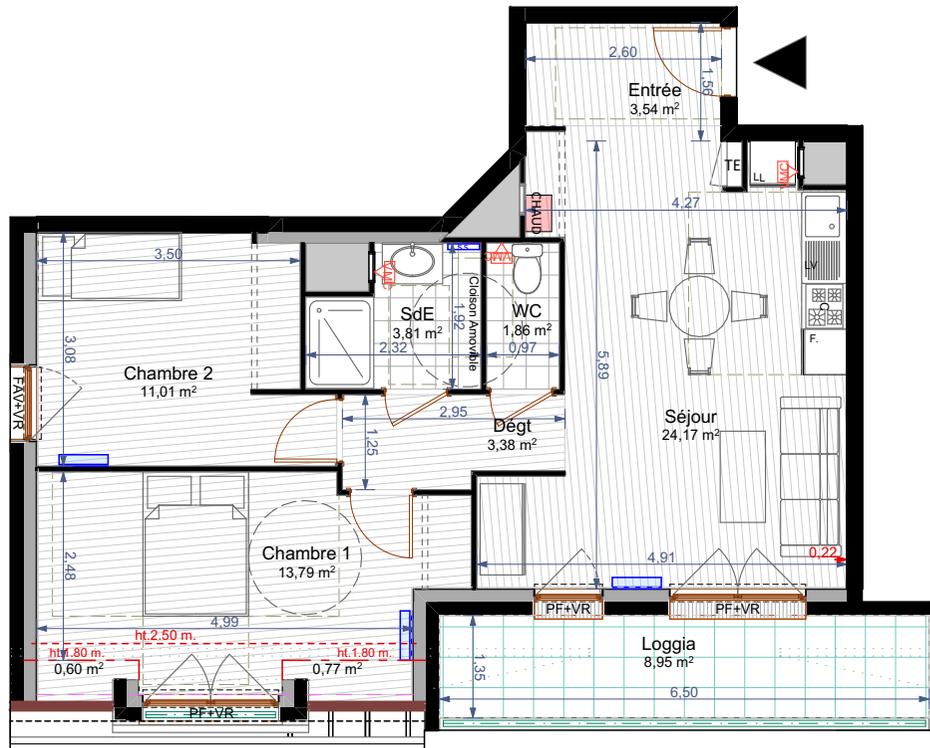


Perspective non contractuelle

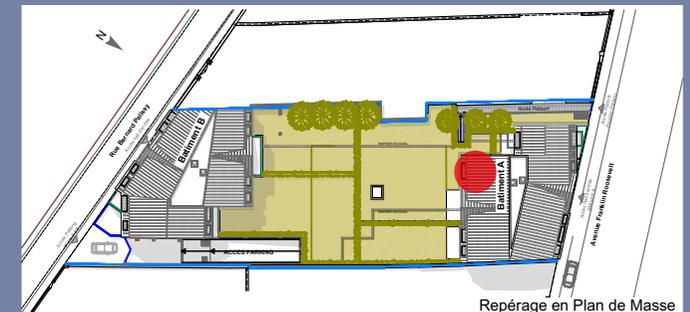
Bât. A - Comble Logement A304 - T3

TABLEAU DES SURFACES :

Entrée.....	3.54 m ²	3.54 m ²
Séjour.....	24.17 m ²	24.17 m ²
Chambre 1.....	13.79 m ²	15.16 m ²
Chambre 2.....	11.01 m ²	11.01 m ²
Dégagement	3.38 m ²	3.38 m ²
Salle d'Eau.....	3.81 m ²	3.81 m ²
Sanitaires.....	1.86 m ²	1.86 m ²
SURFACE HABITABLE :	61.56 m²	
SURFACE AU SOL :	62.93 m²	
Loggia.....		8.95 m ²



22 Mars 2023



Repérage en Plan de Masse

Nota Bene :

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et administratives lors de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres, que l'équipement, les surfaces, les hauteurs sous plafonds. Les hauteurs des seuils ou allèges indiquées sont approximatives. Les surfaces données sont approximatives. Les éventuelles retombées, soffites, faux-plafonds, emplacements des équipements sont figurés à titre indicatif. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (article 4.1).

Echelle :

